

# Les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour

JOURNÉE DE FORMATION A DISTANCE/ 25 mars 2022 (6 heures)

PARCOURS DE FORMATION EN REGION PARISIENNE

« Accueil et accompagnement juridique des femmes primo-arrivantes »

## Programme

### Introduction :

- Cadre juridique applicable.
- Définitions.

### Les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour

#### 1) La rupture de la communauté de vie en raison des violences conjugales et familiales.

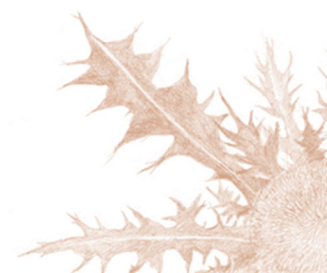
- Le régime de droit commun prévu par le CESEDA :
  - Les conjoint(e)s de français.
  - Les bénéficiaires du regroupement familial.
  - Les ressortissant(e)s de pays tiers conjoint(e)s de communautaires.
  - Les bénéficiaires d'une ordonnance de protection.
  - Les personnes étrangères en situation irrégulière.
- Le statut particulier des ressortissant(e)s algérien(ne)s.

#### 2) Les autres mesures en cas de violences conjugales :

- Les exonérations sur les taxes et droits des titres de séjour.
- Le visa retour.
- Le téléphone grave danger et le bracelet anti rapprochement.

**Intervenante :** Aurélie Bédu, Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers.

Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Permanente du CICADE depuis 1999.



CICADE  
Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès  
au(x) Droit(s) des Exclus  
28 rue du Faubourg Boutonnet  
34090 Montpellier  
04 67 58 71 52 /centre@cicade.org  
www.cicade.org

